

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

Bersier  
Levrault

ID : 073-200041010-20220707-115\_2022-DE

# PORTRAIT DU

# TERRITOIRE **COEUR DE SAVOIE**



LE DÉPARTEMENT

## FICHE ENJEUX

---

## DES TERRITOIRES DE SAVOIE

## ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE - ARMATURE URBAINE NIVEAU DE SERVICES

### Une dynamique démographique qui ralentit

Le territoire de Cœur de Savoie bénéficie d'une situation très privilégiée au cœur du sillon alpin entre Chambéry et Grenoble mais également de porte d'entrée des grandes vallées alpines qui en font un espace particulièrement attractif tant sur le plan résidentiel qu'économique. Cœur de Savoie connaît une croissance démographique de 0.84 % par an entre 2013 et 2018, supérieure à la moyenne départementale qui est de 0.5%. A l'instar de tous les territoires de Savoie, cette croissance est en repli par rapport à la période 2008/2013 dont le taux était de 1.15%. Il s'agit là d'un mouvement national de resserrement de la croissance démographique au profit des villes moyennes comme Chambéry d'une part et d'une baisse de la dynamique démographique du fait d'un taux de fécondité tendancielle à la baisse d'autre part. Sur les 5 dernières années, le territoire a gagné plus de 1500 habitants soit 15 % de l'accroissement démographique de la Savoie quand le territoire ne représente que 8.5% de la population savoyarde.



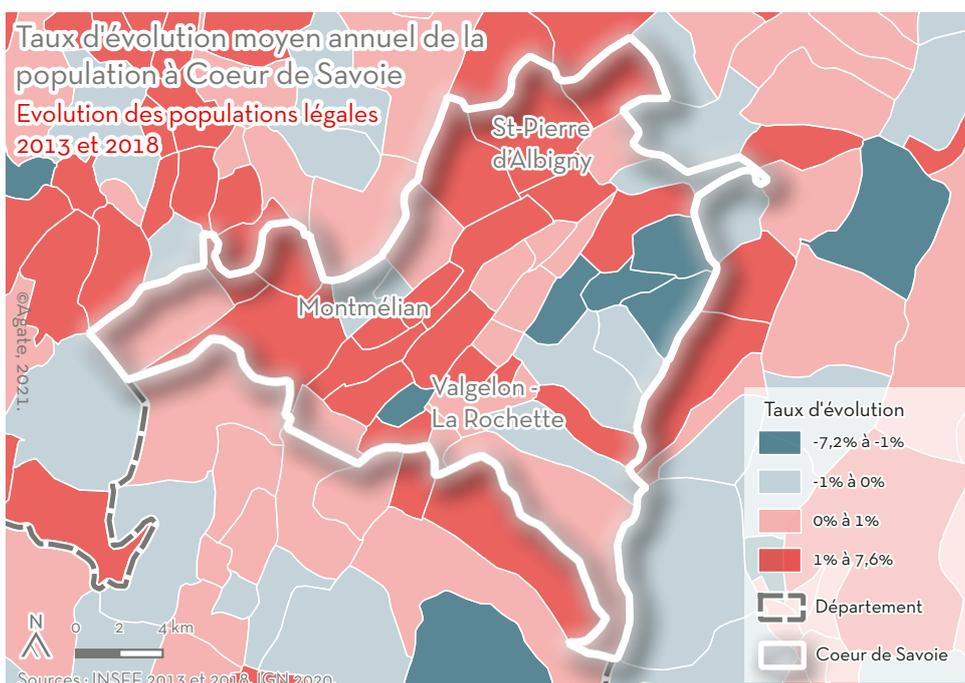
**37 100**  
population 2018  
**+ 0.84 %**  
par an de 2013 à 2018

### L'existence d'un bon maillage de territoire mais des pôles qui s'essoufflent

Pour le territoire de Cœur de Savoie, le SCoT Métropole Savoie identifie trois niveaux de pôles de centralité sur lesquels il vise à privilégier le développement : les communes chapelet cœur d'axe dont certaines, comme la commune de Montmélian, assument des

fonctions de centralité à l'échelle d'un territoire, les pôles d'équilibre : Saint Pierre d'Albigny, Val Gelon La Rochette et les pôles de proximité : Chamousset, Chamoux sur Gelon et Bourgneuf. 4 communes représentent 50 % de la croissance démographique du territoire et, parmi celles-ci, seule Saint Pierre d'Albigny (+202 habitants) constitue un pôle d'équilibre. Porte de Savoie (+317), Myans (+117) et Châteauneuf (+98) sont les trois autres. Les pôles définis comme structurants pour le territoire : Montmélian (+18 habitants) et Valgelon La Rochette (+85) et Chamousset/Chamoux/Bourgneuf (+57) présentent des croissances parfois très modérées.

Cette logique suivie par le SCoT vise à structurer des pôles dont la dimension démographique permettra de maintenir et même conforter les niveaux de services et d'offre commerciale par une certaine concentration du bassin de consommation. Le temps de l'aménagement est un temps nécessairement long souvent parce qu'il se heurte aux problématiques foncières. L'accueil de nouvelles populations et de l'habitat est donc tributaire de cette complexité de l'aménagement. L'analyse qui est posée sur les cinq dernières années évoque une situation de fait mais en aucun cas les causes.



## Un maillage de services satisfaisant mais nécessairement porté par les collectivités centres

Si le niveau de services publics et privés sur la commune de Montmélian est élevé, celle-ci connaît une véritable problématique de dévitalisation commerciale de son centre historique, confrontée à une offre concurrentielle de périphérie proche et ceci malgré des aménagements facilitant l'accès (parkings périphériques d'hyperproximité et cheminements piétons). Aujourd'hui Montmélian souffre de l'absence d'une véritable centralité. La récente délocalisation de la mairie vers le cœur de la commune et l'arrivée de quelques nouveaux commerces peut contribuer à redynamiser le centre.

La structure « éclatée » en micro-bassins de vie de Cœur de Savoie a induit la mise en place d'un maillage de services par les communes bourgs-centres pour préserver une offre de services adaptée aux attentes de la population à l'image de la Maison France Services sur Valgelon La Rochette, prochainement sur Saint Pierre d'Albigny. Il en est également ainsi des pôles de santé, construits sur des initiatives privées la plupart du temps mais qui permettent une meilleure pérennité de l'offre de santé de proximité (Saint Pierre d'Albigny, Porte de Savoie, Montmélian, Valgelon La Rochette, Coise Saint Jean Pied Gauthier).

La présence de collèges sur chacun des bourgs-centres permet également d'assurer un niveau d'équipements sportifs globalement satisfaisant même si parfois la croissance démographique provoque une saturation de

l'usage des équipements. Sur le plan sportif, Montmélian, avec la communauté de communes, disposent d'une offre élevée en équipements sportifs. Des investissements importants ont été réalisés récemment avec la couverture des tennis. Cette offre accompagne le développement des clubs sportifs très dynamiques. Des réflexions sont en cours pour compléter l'offre d'équipements sportifs par un nouveau gymnase sur Porte de Savoie.

L'offre culturelle et ses équipements sont très présentes sur Cœur de Savoie, pour une grande partie portés par la commune de Montmélian. La compétence culturelle existe au sein de la communauté de communes. Elle porte sur le développement de l'accès à la culture et la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire. Elle se concentre pour l'instant sur le soutien à la création, à l'enseignement et à la diffusion artistique.

La commune de Montmélian et le Conseil Départemental portent des équipements structurants pour le territoire avec l'espace Léonard de Vinci pour la création et les pratiques artistiques, l'espace François Mitterrand pour la diffusion culturelle (spectacles et cinéma), et la médiathèque. De ce fait, Cœur de Savoie bénéficie d'une diffusion culturelle de grande qualité.

Le maillage des services sociaux et à la famille est présent et efficient sur chaque bourg-centre de Cœur de Savoie. La communauté de communes est très impliquée dans la petite enfance, la jeunesse et le service aux personnes âgées (portage des repas et soutien aux ADMR) soit en gestion directe soit en soutien aux associations.

## QUALITÉ DE VIE - FRAGILITÉ ET COHÉSION SOCIALE, TRANSITION NUMÉRIQUE, MOBILITÉ, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

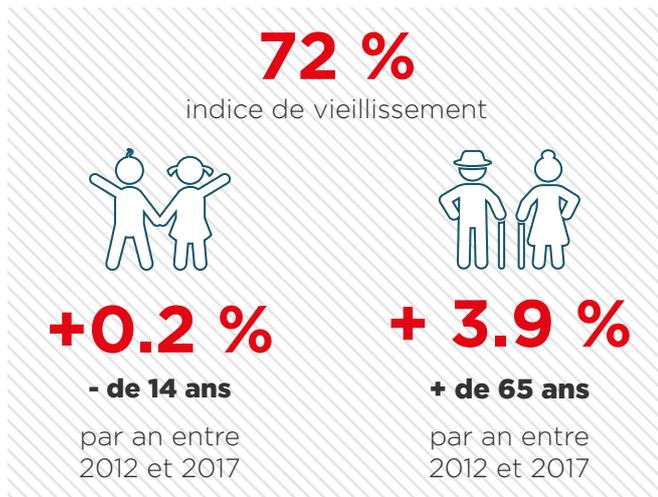
### Le territoire reste un territoire jeune même si le vieillissement s'accélère

Du point de vue de la structure démographique, Cœur de Savoie reste le territoire le plus « jeune » de Savoie.

Son indice de vieillissement\* est de 72 % quand celui de la Savoie se situe à 85.2%. L'évolution de la part des – de 15 ans reste positive mais de peu, + 0.2 % par an entre 2012 et 2017. Grand Chambéry (+0.7 %/an) et Cœur de Savoie sont les seuls territoires à avoir une croissance positive des – de 15 ans.

Le vieillissement de la population connaît une certaine accélération. Même si les + de 65 ans sont proportionnellement moins nombreux que dans tous les territoires (sauf la Tarentaise) avec 18.3 % de sa population (20 % en Savoie), Cœur de Savoie est celui qui présente la plus forte croissance de cette tranche d'âge entre 2012 et 2017 : +3.9 %/an.

\* Indice de vieillissement : Rapport entre la population des + de 65 ans sur celle des – de 20 ans INSEE



Coeur de Savoie est donc attractif, pour une bonne partie de son territoire, pour les familles avec enfants non seulement jusqu'au collège du fait du bon maillage territorial mais bien au-delà du fait de l'accessibilité et de la desserte aux pôles urbains pour le lycée et l'enseignement supérieur. Ceci induit donc une certaine stabilité de la population expliquant en partie son vieillissement. Toutefois la commune de Chamoux et de la vallée des Huiles, plus isolées, se trouvent dans un contexte moins favorable.

## Coeur de Savoie : de plus en plus de déplacements pour aller travailler hors du territoire

Du fait de sa situation stratégique au cœur du sillon alpin, Coeur de Savoie est reconnu comme un territoire à vocation résidentielle. Il accueille donc plus d'habitants et notamment d'actifs qu'il ne crée de nouveaux emplois. Pour autant, les déplacements domicile/travail hors du territoire ne sont passés que de 54.5 % des déplacements en 2007 à 57.6 % en 2017. Avec ce niveau, Coeur de Savoie est le territoire le plus dépendant des bassins d'emplois de proximité, les autres territoires maintenant leurs déplacements domicile/travail hors de leurs frontières entre 6.1 % pour la Tarentaise et 47.7 % des déplacements pour Grand

Lac. Cette question de la mobilité est très présente dans les préoccupations et l'action des collectivités de Coeur de Savoie et particulièrement au sein de la communauté de communes. Elle a

### DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL HORS DU TERRITOIRE

**57.6 %**

des déplacements  
domicile/travail

en 2017

mis en place une navette partant de la gare et desservant le parc d'activité Alpespace, une vélo station et un plan mobilité solidaire pour l'accès à l'emploi des plus fragiles. Elle vient d'engager un schéma cyclable. La communauté de communes et les communes plus directement concernées de Chignin, Porte de Savoie et Sainte Hélène du Lac sont parties prenantes de la réflexion menée en lien avec les agglomérations de Grand Chambéry et Grand Lac et la SNCF autour du projet de tram-train. Enfin très récemment, Coeur de Savoie a été la seule communauté de communes à prendre la compétence mobilité, signe d'un engagement fort de sa part.

## Les transitions énergétique et écologique : des enjeux portés par le territoire depuis longtemps

A l'origine au travers de la commune de Montmélian labellisée Cit'ergie puis portés par la Communauté de communes Coeur de Savoie labellisée CAP Cit'ergie en 2020, les enjeux de la transition énergétique sont un axe important des politiques mises en œuvre. Lauréate d'un TEPCV en 2016, la communauté de communes est à nouveau lauréate d'un TEPOS en 2019, ce qui a permis d'engager un programme d'actions en matière de rénovation énergétique de l'habitat, des bâtiments communaux, de développement de la production d'énergies renouvelables (chaufferie bois, centrale hydraulique...). La rénovation de l'habitat, notamment, sur le plan énergétique se décline au travers de plusieurs dispositifs : la sensibilisation avec « j'éco rénove en Coeur de Savoie », un dispositif d'interface entre l'Etat producteur des Certificats d'Economies d'Energies et la plateforme VTE Vos travaux éco, le programme DORéMI pour la rénovation des logements des ménages modestes et enfin la prise en charge des procédures de péril permettant la rénovation de certains tènements et l'amélioration de la sécurité publique et du cadre de vie.

Sur le plan des enjeux environnementaux, la communauté de communes est investie non seulement au travers de la compétence GEMAPI qu'elle a transférée au SISARC mais en direct avec la signature d'un contrat Vert et Bleu passé avec la Région et le Département et un plan de lutte contre l'ambrosie.

Sur le plan de la collecte et de la gestion des déchets ménagers, le territoire de Coeur de Savoie est organisé de façon différenciée : la communauté de communes gère en direct le service pour 14 communes autour de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux. Elle délègue au SIBRECSA ce même service pour 27 communes autour de Montmélian et Valgelon-La Rochette. Chaque ville centre

dispose d'une déchetterie. La communauté de communes a élaboré un Plan local de prévention des déchets avec une déclinaison opérationnelle importante. Elle soutient également l'émergence d'initiatives intéressantes telle une recyclerie sur Saint Pierre d'Albigny.

Sur le plan de la gestion de l'eau potable, la communauté de communes n'est compétente que sur deux communes : Saint Jean de la Porte et Saint Pierre d'Albigny. Pour le reste des communes, le service reste communal. En revanche, la gestion de l'assainissement collectif et non collectif est assurée par la communauté de communes (30 communes

desservies par un réseau et une station).

La forêt et la gestion de la ressource bois bénéficient de politiques soit menées en partenariat avec d'autres collectivités comme c'est le cas pour la stratégie de développement forestier Belledonne/Cœur de Savoie/Grésivaudan ou le soutien au projet sylvicole territorial porté par l'association Sylv'ACCTES, soit portées en direct comme la charte forestière Val Gelon Coisin ou la bourse foncière forestière pour favoriser la massification du foncier sylvicole et améliorer sa gestion.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI : TOURISME, COMMERCE/ARTISANAT/INDUSTRIE/ FONCIER ÉCONOMIQUE...

### Une économie présente dans la « norme » malgré l'influence des grands pôles économiques de proximité

Cœur de Savoie accueille une population très active, avec Grand Lac, il présente le plus fort taux de croissance des actifs + 5 % entre 2012 et 2017 quand la moyenne départementale est à 0.8 % pour la même période. De la même manière, la dynamique de l'emploi est la plus forte de Savoie : + 4.3 % entre 2012 et 2017. Néanmoins il s'agit là d'un ralentissement par rapport à la période 2007-2012 pendant laquelle le taux s'élevait à + 5.1 %, Avec 11 848 emplois en 2017, Cœur de Savoie représente 6.2 % des

### Une économie équilibrée entre le présentiel, l'industrie, l'agriculture

L'économie présente représente 60 % des entreprises du territoire et seulement 51 % des emplois. Ce sont les taux les plus faibles de Savoie attestant de la place importante de l'emploi productif. L'économie présente est soumise à deux influences : une économie touristique peu développée générant peu d'emplois et d'entreprises et une évasion commerciale induite par la proximité d'une offre importante des bassins de Grand Chambéry et du Grésivaudan. A l'instar de tous les territoires ruraux, les emplois liés aux services publics au sens large sont nécessairement moins nombreux.

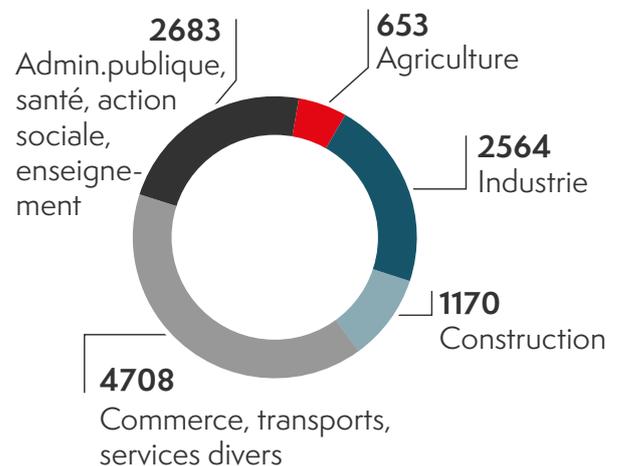
**51 %**  
emploi présentiel

**71.6 %**

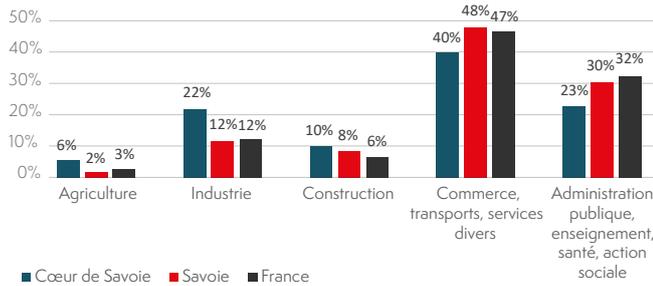
taux d'emploi\*

**+ 3.5 %**  
entre 2012 et 2017

emplois de Savoie. La dynamique d'entreprises parmi les plus fortes du département entre 2008 et 2013 avec +73.3 % d'augmentation du nombre d'établissements entre 2008 et 2013 a connu, comme partout en Savoie, un coup de frein avec une croissance de +24.6 % (Savoie : + 26.4%). Le poids économique du territoire dans celui de la Savoie est stable à 6 % des établissements en 2018.



\* Taux d'emploi : proportion des actifs en emploi sur la totalité de la classe en âge d'être actifs (15-64 ans), OCDE/INSEE



## Le foncier économique, une ressource rare dans un espace stratégique

Le territoire s'est doté d'une politique ancienne et très structurante pour le foncier économique. La communauté de communes a intégré dans sa compétence la plupart des zones d'activités hormis les zones commerciales ou de taille modeste. Le parc d'activité phare est Alpespace (2600 emplois). Il ne lui reste plus que 5 hectares de réserve. La capacité d'accueil du territoire se retrouve aujourd'hui essentiellement sur deux parcs : Alp'Arc sur les communes d'Aiton et Bourgneuf, avec un potentiel de 32 hectares et Plan Cumin sur la commune de Porte de Savoie, avec un potentiel de 23 hectares. Avec deux autres zones d'activités plus locales (Parc du Héron sur la commune de Val Gelon La Rochette et Parc d'activités de la Gare à Saint Pierre d'Albigny) en relation directe avec les deux autres principaux pôles d'habitat du territoire, le territoire bénéficie d'une armature d'accueil d'entreprises très cohérente à laquelle il convient d'ajouter 14 autres petites zones d'activités gérées par la communauté de communes. Dans un sillon alpin dynamique mais de plus en plus saturé, l'offre économique de Cœur de Savoie est particulièrement attractive. Alpespace arrive à un certain terme de son expansion, les deux autres espaces doivent prendre le relais sans avoir tout à fait les mêmes atouts.

## Une agriculture forte et identitaire

Le 3<sup>e</sup> pilier est celui de l'agriculture. Composée d'un terroir viticole de renommée et d'une grande plaine céréalière, Cœur de Savoie est marquée par cette identité agricole. La surface viticole du territoire représente 67 % de celle de la Savoie. Malgré ces filières de qualité, le nombre d'exploitations agricoles continue de décroître

**- 5 %**  
nombre  
d'exploitations  
entre 2015 et 2020

**21**  
exploitations  
pour 1000 ha  
8 en Savoie

(-5% entre 2015 et 2020 source PACAGE) pour atteindre 191 exploitations professionnelles en 2020. Cette diminution est dans la moyenne départementale. Rapporté à la Surface Agricole Utile (SAU), le territoire compte 21 exploitations pour 1000 hectares de SAU, soit le rapport le plus élevé de Savoie.

Les surfaces maraîchères sont en constante croissance. Elles représentent 93 hectares en Cœur de Savoie soit plus de 36 % de la surface maraîchère de Savoie en 2020. En 10 ans, cette surface a cru de 85 hectares.

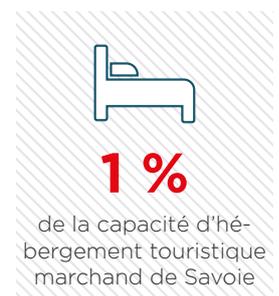
Avec 643 hectares en bio, Cœur de Savoie représente 15 % de la surface cultivée en bio de Savoie et 7.2 % de la SAU du territoire.

La communauté de communes s'est impliquée dans le champ agricole sous trois angles essentiels : la transition environnementale de la viticulture avec la valorisation des déchets de taille, la réduction des phytosanitaires, le développement des circuits courts avec la stratégie agricole et alimentaire, le guide des producteurs locaux et les manifestations de promotion des produits du terroir et enfin l'amélioration du foncier agricole avec un suivi de certains espaces pastoraux.

## Un tourisme qui peine à générer des retombées

Que ce soit pour le nombre d'emplois ou d'entreprises la part des activités caractéristiques du tourisme est quasiment deux fois moindre sur Cœur de Savoie que la moyenne française ou Auvergne Rhône-Alpes. Le poids en entreprises est de 3.6 % quand celui pour le niveau français est de 7.3 %. Le poids en emplois n'est que de 4.3 % quand celui d'Auvergne-Rhône-Alpes est de 7.5 % et 7.3 % pour la France. (Source Mémento du tourisme 2018).

Une approche plus fine du secteur économique du tourisme montrera à l'évidence le lien beaucoup plus fort du tourisme avec le tissu économique local. En effet, la spécialisation réelle du Parc d'activités d'Alpespace avec d'autres activités industrielles plus diffuses sur le territoire dans les domaines de l'aménagement de la montagne, de l'équipement des stations et de la pratique d'activités outdoor traduit ce lien avec le secteur du



tourisme. Si l'activité touristique au sens classique est sous représentée dans le territoire de Cœur de Savoie, son activité industrielle en est en partie dépendante.

Le territoire Cœur de Savoie compte 88 structures d'hébergement touristique marchand pour 1732 lits. Les capacités d'hébergement touristique marchands sont en diminution puisqu'elles étaient de 2432 lits marchand en 2009, 2225 en 2012 et seulement de 1732 en 2020 : - 22 % en 8 ans. Cœur de Savoie représente 1 % des lits marchands de Savoie.

Avec 1371 résidences secondaires et 7.6 % du parc de logements en 2017, le territoire de Cœur de Savoie n'affiche pas une vocation touristique marquée de ce point de vue puisque la moyenne nationale est de 9.7%. Si, en valeur relative, la part des résidences secondaires diminue, le parc des résidences secondaires se maintient puisqu'en 2012, le territoire comptait 1357 résidences secondaires.

Le nombre de lits non marchands est donc de 6513 et ne représente que 1.5% de la capacité savoyarde.

Le développement touristique, compte tenu du poids relatif de ce secteur, rencontre quelques difficultés à trouver une traduction structurante. Mais la communauté de communes vient d'engager l'élaboration d'un schéma de développement touristique pour se donner une ambition plus forte. La randonnée, l'itinérance avec la vélo-route, les activités de pleine nature avec le parapente comme étendard et l'œnotourisme sont les principaux axes de développement suivis par la communauté de communes. Enfin, témoignage d'une nouvelle impulsion donnée par la communauté de communes pour son développement touristique, un nouvel EPICa été créé le 03 décembre 2020 donnant au territoire une plus forte capacité d'accompagnement des acteurs économiques et de promotion du territoire.

## ORGANISATION TERRITORIALE

### Une unité en construction et à géométrie variable

D'une façon globale, la communauté de communes a intégré de nombreuses compétences et développé une organisation qui en fait un acteur de plus en plus reconnu et efficace. Cette organisation s'appuie nécessairement sur l'historique et la diversité des pratiques autrefois portées par les précédentes communautés de communes. La géographie du territoire impose également d'organiser une proximité autour des principales villes centres du territoire. Comme nous l'avons évoqué, certains sujets sont encore inégalement déployés comme l'organisation des services au public, la gestion des déchets, l'eau potable, les équipements sportifs... D'autres compétences ne sont pas encore complètement intégrées comme les services aux personnes âgées avec les EHPAD qui restent communaux, la culture dont l'action reste centrée essentiellement sur la résidence d'artistes et le soutien aux événements culturels, qu'ils soient portés ou accompagnés ou les équipements sportifs partiellement intégrés. Enfin l'urbanisme et la planification de l'habitat restent des prérogatives communales bien que ces questions très prégnantes et communes sur ce territoire mériteraient un partage au-delà de la réflexion menée dans le cadre du SCoT.

### Les bases fiscales des ménages : une dynamique plus forte que la moyenne départementale

L'analyse des bases de FNB, le FB et la TH, 3 taxes stables du point de vue de leurs définitions, montre une dynamique légèrement supérieure à la moyenne départementale entre 2009 et 2019:

- + 13 % pour la base du FNB (+15 % en Savoie)
- + 39 % pour le FB (+34 % en Savoie)
- + 34 % pour la TH (33 % en Savoie)

Cœur de Savoie représente toujours la même part de bases fiscales sur ces trois taxes de la Savoie (5.1 % en 2009 et 5.2 % 2019). En revanche, son poids démographique augmente légèrement plus (8.2 % en 2008 à 8.6 % en 2018). La croissance démographique ne s'accompagne donc pas de la même dynamique des bases fiscales.

La fiscalité entreprise n'a pas été intégrée à l'analyse du fait des profondes évolutions dont elle a été l'objet, qui rend la comparaison 2009/2019 impossible sans un travail complexe d'ajustement.

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 073-200041010-20220707-115\_2022-DE



LE DÉPARTEMENT

## FICHES TERRITORIALES D'ENJEUX 2021

### Coordonnées CD73

04 79 96 73 73

Château des Ducs de Savoie

73000 Chambéry

### SOURCES DES DONNÉES

**Démographie** : INSEE 2018 population totale et évolution annuelle et INSEE 2017 pour le reste

**Emplois** : INSEE 2017

**Mobilité** : INSEE 2017

**Économie** : INSEE 2017 et INSEE 2018 pour nombre d'établissements

**Tourisme** : Agence Savoie Mont Blanc « Traitement Observatoire ASMB »

**Agriculture** : PACAGE et Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique pour la surface exploitée en bio

**Fiscalité** : Fichier de Recensement des Éléments d'Imposition à la fiscalité directe locale (REI)

# Contrat départemental 2022-2028 du territoire de Cœur de Savoie

## Répartition financière

Fiche-action		Montant
<b>1. Développement durable et adaptation au changement climatique</b>		
1.1	Mobilité douce	340 000 €
1.2	Alimentation et circuits-courts	600 000 €
1.3	Agriculture et forêt	50 000 €
1.4	Environnement et biodiversité	40 000 €
1.5	Tourisme et patrimoine	540 000 €
1.6	Développement durable et transition énergétique	310 000 €
1.7	Eau potable et assainissement	140 000 €
<b>2. Equipements et services à la personne</b>		
2.1	Ecoles et accueil petite enfance	700 000 €
2.2	Culture	300 000 €
2.3	Services, développement social et santé	260 000 €
2.4	Sports et jeunesse	300 000 €
2.5	Aménagements urbains et équipements structurants	820 000 €
2.6	Développement local	100 000 €
<b>3. "Reste à affecter"</b>		
3.1	"Reste à affecter"	200 000 €
<b>TOTAL CONTRAT DEPARTEMENTAL</b>		<b>4 700 000 €</b>